



## COMMUNE DE CRESSONSACQ

### LETTRE D'INFORMATIONS

PRINTEMPS 2011

*Bonjour à tous,*

*Le printemps est là, le soleil nous gâte, les bourgeons sont éclos, les arbres fruitiers ont fleuri, les jardins ont retrouvé leur fréquentation coutumière, les premiers barbecues embaument nos soirées...l'hiver et la neige sont loin, nous les avons oubliés, pas complètement car il y a eu de belles photos et le souvenir des glissades, des bonhommes de neige et peut être aussi les congères....*

*Avec le printemps la vie du village s'anime de nouveau, la vie sociale se fait de plus en plus visible chaque jour, alors qu'elle n'a pas cessé...mais les problèmes de voisinage ressurgissent : le barbecue qui fume, la tondeuse qui réveille trop tôt, ou qui tourne aux heures des repas du midi ou du soir, les motos qui font du bruit tôt le matin ou tard le soir, les chiens qui ..., les chats qui ..., les enfants qui... et j'en passe. Aucune rue n'échappe à ce phénomène d'incivilité, d'incompréhension mutuelle. Sachez que si je devais écrire le journal du Maire, il serait riche en histoires diverses et variées. Que faut-il faire ? Répéter encore une fois que chacun doit respecter l'autre en évitant toutes nuisances inutiles ou si elles sont inévitables il suffit de prévenir et de s'en excuser en amont...Je regrette vraiment d'être obligé de répéter des choses aussi banales.*

*En novembre la population a été invitée à émettre son avis sur des propositions du conseil municipal visant à essayer de réduire la vitesse dans le village. 7 réponses reçues, alors que les plaintes émises en amont étaient de loin supérieures... Aujourd'hui si certains approuvent l'implantation du stop, d'autres la critiquent...alors que la décision prise correspond bien aux réponses reçues, d'autres décisions seront prises, toujours en rapport direct avec les solutions et avis émis*

*mais ce sera pour plus tard quand les travaux d'assainissement seront entrepris.*

*Joyeux printemps à tous !*

*Jean-Jacques POTELLE*

**RAPPEL A CE PROPOS**, les destructions de végétaux par brûlage à l'intérieur de l'agglomération sont interdites quelque soit la saison, si vous le faites vous risquez d'avoir à payer la note de frais des pompiers qui se seront déplacés et l'amende qui va avec ...ne pensez pas qu'il n'y a pas de dangers, il suffit d'un coup de vent, d'un coup de téléphone qui vous dérange, d'un ami qui vous parle.... Nul n'est à l'abri, la faute nous guette, alors, restons vigilants.

#### **CANICROTTES :**

Nos trottoirs, nos pelouses publiques, nos espaces communs sont ornés de crottes de chiens et il n'y a pas de rues ou de chemins exempts...et c'est à juste titre que des administrés ont affiché des petits papiers pour rappeler cette nuisance devenue quotidienne et ses désagréments occasionnés. Je rappelle donc, aux propriétaires de chiens, que le plaisir d'avoir un chien, présente des devoirs qu'il convient d'assurer, faute de quoi, il faudra en assumer les conséquences financières. Il est évident que ces quelques lignes ne sont pas destinés aux propriétaires qui assument leur responsabilité et leur savoir vivre.

#### **UN METIER, UN SERVICE :** **ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE**

Nous sommes toujours sollicités par des ménages, travaillant à deux et recherchant une assistante maternelle agréée pour garder leurs enfants. A une époque nous comptions un nombre de 6 assistantes maternelles au

village, ce nombre s'amenuise régulièrement alors que la demande reste constante.

Ce métier est un VRAI METIER, il a ses règles, si cela vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le service des assistantes maternelles au service petite enfance de la communauté de communes du Plateau Picard, renseignez-vous en mairie et faites-vous connaître, nous vous aiderons.

### **QUOI DE NEUF CHEZ NOUS !**

Le Conseil Municipal a voté son budget 2011, la pression fiscale n'augmente pas, elle est constante :

Taxe d'habitation : 11.45 Foncier bâti : 22.12 Foncier non bâti : 55.73

Le Compte administratif 2010, approuvé par le Conseil Municipal a laissé apparaître un excédent de 300 166.12 euros.

Le budget primitif a été voté comme suit :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- Dépenses de fonctionnement :  
315 873.37€

- Recettes de fonctionnement :  
532 872.82€

#### **SECTION D INVESTISSEMENT :**

- Dépenses d'investissement :  
254 653.00€

- Recettes d'investissement : 254 653.00€

**SUREQUILIBRE DE 216 999.45€**

Et pour le budget annexe :

Budget équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à : 36 664.96€

Dépenses investissement : 16 664.96 €

Recettes d'investissement à : 18 567.90 €

Suréquilibré de : **1 902.94 €**

### **RAPPEL DES DECHETS VERTS :**

Collecte le **mardi matin (à sortir le lundi soir)** entre le 19 avril et le 30 juillet. **Pas de collecte en août.** Reprise le 30 août jusqu'au 29 octobre.

Les sacs sont à retirer en mairie. N'attendez pas de ne plus en avoir pour en demander, nous ne remplaçons que deux sacs à la fois.

**TOUS LES DECHETS VERTS DOIVENT ETRE CONTENUS DANS LES SACS SPECIFIQUES.**

### **RAPPEL POUR LES DECHETS MENAGERS :**

**Passage le lundi matin, UN SEUL SAC ou CONTAINER par FOYER,** vous en avez été informés individuellement.

**PENSEZ A TRIER VOS DECHETS** en apportant les verres, papiers, cartons et métaux **DANS LES CONTAINERS** situés dans le village. **ATTENTION DANS** ce n'est pas **à côté**, plusieurs personnes en ont fait les frais, elles ont été verbalisées, une vigilance est maintenue et nous serons intransigeants.

### **LA BROCANTE ANNUELLE SE DEROULERA le 12 JUN 2011 dans la rue Verte,**

elle est organisée par le CCAS au profit des enfants du village auxquels nous offrons des places de cinéma dans notre salle, chaque mois, jusqu'à épuisement des crédits. Entre 2009 et 2011, nous avons offert plus de 650 places de cinéma aux enfants du village. Cette action apporte un loisir supplémentaire, crée une animation et rend service à l'association CINE RURAL qui organise pour nous ces séances.

**CHAQUE MOIS**, il y a une séance de cinéma à la salle communale le jeudi à 19h30. Prochaine séance le jeudi 28 avril c'est le film PAUL « *Depuis 60 ans, Paul, un extraterrestre, vit sur terre et collabore avec le gouvernement américain. Il se cache à l'abri des regards dans une base militaire ultra secrète...* ».

53 spectateurs ont assisté à notre dernier film de mars. La moyenne de notre fréquentation est de plus de 40 spectateurs par film.

**CHAQUE SEMAINE** en période scolaire la bibliothèque municipale est ouverte le mardi entre 18 h et 19 h. Le prêt des livres est gracieux, la seule condition est de rendre les livres empruntés. Un petit rappel à tous ceux et toutes celles qui auraient oublié de rapporter le livre emprunté, vous êtes conviés à le rapporter.

**AVEC LE BEAU TEMPS**, vous avez envie de réaliser des travaux, **tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation doivent être précédés d'une demande de travaux ou de permis de construire.** Ne pas vous y soumettre peut vous coûter leur démolition ou l'exigence de les mettre en conformité. Ceci est valable quelque soient les travaux, plus ou moins grands, certains pensant que ce n'est qu'un petit bâtiment ils peuvent s'en dispenser, ils ont tort et seront très mécontents le jour où ils seront contraints de démonter ou de régulariser, c'est pourtant eux qui se seront mis en faute. Merci de votre vigilance et de votre compréhension, il n'est jamais trop tard pour régulariser, c'est préférable à une mise en demeure qui aura obligatoirement un coût.

**Depuis octobre 2009, l'association « AU GRE DU SACQ » organise des séances de formation ou d'information à l'informatique**, le matériel est mis à la disposition des personnes et les formateurs sont bénévoles. Alors si vous aussi vous avez des envies d'ordinateurs et que vous n'osez pas, venez le mercredi à la salle communale pour découvrir toutes les possibilités qui vous sont offertes pour aller naviguer sur le net, gérer vos photos, vos bandes vidéos, vos musiques, pour envoyer des mails à vos enfants, petits enfants, échanger avec eux des photos, des souvenirs, des recettes ... tout est possible. Vous qui souhaitez reprendre une activité professionnelle et vos connaissances informatiques sont modestes ou inexistantes, n'hésitez pas ce service est fait pour vous.

### **LA PROMENADE DE SANTE DOMINICALE**

Tous les dimanches matin à 9 heures, départ devant la mairie pour une petite randonnée de remise en forme, chacun son rythme et jamais trop longue, vous pouvez venir en confiance, vous ne serez pas déçus et vous aurez profité de la campagne qui s'éveille, les bonnes senteurs matinales, les chevreuils qui sautent, les faisans qui s'envolent. ... Une excellente ambiance... et on parle de tout et de rien ... Nous comptons sur vous, vous pouvez

compter sur la dizaine de participants assidus et quel que soit le temps.

**LE 8 MAI 2011 à 10 heures 30, cérémonie officielle de la victoire de 1945 avec la participation cette année des véhicules et soldats en uniforme de l'armée américaine de l'époque. Les membres de cette association, tout comme en 2009, défilent dans les rues et exposeront leur collection sur la place durant le vin d'honneur. Si vous souhaitez les rencontrer et participer avec eux, ils seront à partir du 7 mai sur la place de PRONLEROY.**

**Dépôt de gerbe et vin d'honneur.**

### **RAPPEL C EST IMPORTANT A**

**SAVOIR** : L'association « AU GRE DU SACQ » a pour vocation de permettre à tout habitant de la commune de pouvoir réaliser son projet festif, culturel en lui offrant une garantie d'assurance, un support financier et juridique. Alors si vous avez une envie de concours de boules, de belote, une exposition de votre passion, une course aux œufs de Pâques, une fête de Noël, une sortie culturelle ou de loisirs pour en faire profiter les autres, renseignez-vous en mairie. Le conseil d'administration de l'association étudiera avec vous votre projet. N'attendez pas le dernier moment pour en parler, tout se prépare à l'avance et les membres de l'association sont tous bénévoles, et oui, il y en a encore. **N'attendez pas que l'on organise pour vous, devenez l'organisateur de votre manifestation.**

### **Le 15 MAI 2011 : RANDONNEE DE PRINTEMPS :**

L'association des Elus du Quartier organise ce 15 mai sa randonnée de printemps. Le départ est fixé à 9 heures au Parc de TROIS ETOTS (commune de CERNOY). La distance maximum est de 10 km, plusieurs raccourcis seront balisés pour permettre à chacun de pouvoir y participer. Les raccourcis vous permettront de ne faire que 2, 5 ou 7 km. A Chacune des randonnées il est proposé la visite d'un lieu magnifique. Cette année, une

surprise attendra les participants. Un site inhabituel et historique, jamais ouvert au public sera proposé. Ce site ne pourra être proposé qu'aux seuls participants du parcours complet, car il est situé sur la dernière commune du trajet. Le midi, un barbecue pourra, si vous le souhaitez, clôturer cette promenade. Pour plus d'informations : [www.cressonsacq.com](http://www.cressonsacq.com)

**ATTENTION LES DEMANDES DE CARTE D IDENTITE DOIVENT ETRE DEPOSEES BIEN EN AVANCE CAR LES DELAIS SONT DE PLUS EN PLUS LONGS, ENVIRON SIX SEMAINES.**

Des modifications sont intervenues, si vous avez perdu votre carte d'identité ou que vous n'êtes pas en mesure de restituer l'ancienne carte plastifiée il vous en coûtera 25 euros à fournir en timbres fiscaux. Si vous avez déjà obtenu une carte plastifiée, vous n'êtes plus obligé de fournir un extrait d'acte de naissance, ce document n'est exigé maintenant que pour la première demande.

Les demandes de passeport sont à effectuer dans les mairies de chef lieu de canton, vous pouvez toutefois retirer les imprimés de passeport dans notre mairie.

**PENSEZ A FLEURIR VOTRE DEVANTURE ET A ENTRETENIR VOTRE FACADE.**

**UN SERVICE NOUVEAU SERA MIS EN PLACE POUR L ETE PROCHAIN EN LIAISON AVEC LE CCAS DE PRONLEROY**

Modification de la délibération en date du 13 décembre 2010 CM-2010-60 ayant le même objet

**CREATION D UN POSTE (SERVICE CIVIQUE) DE MISSION SOCIO CULTUREL EN PARTENARIAT AVEC LE CCAS DE PRONLEROY**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal les nouvelles dispositions prises par l'Etat afin de permettre à de jeunes volontaires d'accomplir une mission de service civique au sein des collectivités territoriales et rend compte des informations qu'il a recueilli lors d'une réunion

d'information qui s'est déroulée en Sous Préfecture de CLERMONT.

Les conditions de mise à disposition sont, pour une mission qu'il convient de définir très précisément, un nombre d'heures ne dépassant pas 24 heures hebdomadaires pour une durée de six mois renouvelables six mois. Le jeune volontaire perçoit de l'Etat une somme d'environ 446 euros par mois et les collectivités l'indemnisent forfaitairement de 101.49 euros par mois pour le remboursement de ses frais.

Monsieur le Maire, propose que le Conseil Municipal engage une réflexion sur cette opportunité qui devrait se faire en association avec le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de PRONLEROY, car il faut que la mission de 24h/hebdo soit réalisée complètement, et la commune n'a pas besoin de tout ce temps.

Monsieur le Maire propose les actions suivantes qu'il conviendra de développer en commission, associées, à une commission identique du CCAS de la commune de PRONLEROY :

- aides au devoir (1 ou 2 fois par semaine)
- découverte de l'informatique en prolongement de l'action déjà engagée par l'association « AU GRE DU SACQ »
- visite aux personnes âgées pour :
  - créer du lien social
  - favoriser les activités de loisirs entre personnes
  - aides au courrier et aux démarches administratives
- encadrement de certaines activités vers les jeunes avec la création du nouveau parcours de bicross et l'aire de jeux pour jeunes enfants
- aide à la bibliothèque municipale pour inciter à la découverte du livre,
- aide à la programmation des séances de cinéma mensuelles
- initiation à la culture en organisant pour le village une sortie culturelle (musée ou théâtre) ou une exposition culturelle à l'aide des services du bibliobus de l'Oise et de la bibliothèque départementale. Monsieur le Maire invite donc les membres à réfléchir sur ces idées, à en trouver d'autres afin de définir

clairement la mission du jeune qui pourrait se la voir confier.

Les membres du Conseil Municipal sont unanimes pour mettre en place une telle action avec nos collègues du CCAS de PRONLEROY qui accepte d'être porteur du projet et,

- autorise Monsieur le Maire à engager la commune avec le CCAS de PRONLEROY pour l'obtention de l'agrément de Monsieur le Préfet de la Région PICARDIE sur les missions ci-dessus proposées

- autorise Monsieur le Maire à mandater 50% indemnités à rembourser au CCAS de PRONLEROY sur la durée du contrat dès que celui-ci aura été validé par les services de l'Etat.

#### **HORAIRES D OUVERTURE ET COORDONNEES DE LA MAIRIE :**

- Permanences de Mme AUBERT Adjointe tous les lundis entre 9h et 10 h (excepté en juillet et août)

- Permanences de M. POTELLE, Maire tous les jeudis entre 18 h et 19h ou sur RDV (excepté en juillet et août)

- Secrétariat ouvert le lundi (9 h-10 h), le mardi entre 17h30 et 19h, le jeudi entre 18h et 19h.

Tel 03 44 51 83 78 Fax : 03 44 51 26 39

@mail : [mairie.cressonsacq@wanadoo.fr](mailto:mairie.cressonsacq@wanadoo.fr)

Site internet : [www.cressonsacq.com](http://www.cressonsacq.com)

#### **PENDANT LES VACANCES D ETE :**

En juillet : secrétariat ouvert comme d'habitude **sauf le jeudi , en AOUT, une permanence sera assurée les 11 et 25 août entre 18h et 19h. En cas d'urgence, téléphoner en mairie et laisser votre message sur le répondeur.**

#### **VOTRE COMPTEUR D EAU,**

Normalement notre commune ne compte plus de branchements en plomb. Si vous aviez un doute, n'hésitez pas à demander aux services de la SAUR, (coordonnées sur votre facture) de venir contrôler votre branchement. Ce service est gratuit. Contactez le SIAEP en mairie de PRONLEROY.

#### **ETRE INFORME DIRECTEMENT CHEZ VOUS PAR @MAIL, c'est possible.**

Déjà une quarantaine de foyers reçoivent systématiquement toutes les informations relatives à la vie du village : coupure d'eau, d'électricité, services scolaires, de transports, de services publics : déchets ménagers, tri sélectifs, services petite enfance, ou encore les informations météorologiques urgentes tel que les avis de tempête, neige, verglas ....

Pour cela rien de plus simple, il suffit de communiquer aux services de la mairie votre adresse électronique personnelle, tous les envois se font en adresse cachée, votre adresse reste donc confidentielle.

Envoyez votre adresse à [mairie.cressonsacq@wanadoo.fr](mailto:mairie.cressonsacq@wanadoo.fr) et les infos en directes suivront au fur et à mesure de leur parution.

Vous pouvez retrouver toutes nos lettres, et bulletins municipaux sur notre site internet [www.cressonsacq.com](http://www.cressonsacq.com) , vous aurez aussi communication des comptes rendus du conseil municipal, les films à venir, les festivités programmés, les services publics du territoire, l'histoire du village, la vie du village et de nombreuses photos et articles retraçant les manifestations de la commune, les vieilles cartes postales, le plan d'occupation des sols, tous les documents et imprimés d'urbanisme pour faire vos déclarations de travaux, de clôture et bien d'autres choses encore ...

**LES TRAVAUX 2011 :** travaux au cimetière communal, création d'allées nouvelles et remise en état de toutes les allées, montant de 5000 euros.

Réalisation du terrain de bicross et du terrain de jeux qui y sera accolé pour les 2 à 6 ans. Montant des travaux : bicross : 11 000 euros subventionnés à 4 500 euros et 10 000 euros prévus pour l'équipement des jeux enfants.

Travaux d'électrification, nous restons en attente du financement du Conseil Général de l'Oise.

Extension du village en cours de réalisation.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'ASSAINISSEMENT « LE MOULIN »  
Message commun aux 4 communes**

Fidèle à notre rendez-vous et à nos engagements, nous profitons du bulletin municipal de printemps pour vous tenir informés de l'avancée de son projet assainissement collectif.

Fin 2010, nous vous annoncions que l'appel d'offre était en cours, il est aujourd'hui réalisé et nous connaissons les entreprises qui devraient réaliser l'ensemble des travaux. Voici les entreprises retenues :

-La station d'épuration est attribuée à HYDREA et ZUB, la seconde nommée réalisera tout le génie civil et la première toute la partie technique liée à la réception et au traitement des eaux usées. Le montant de ce marché est de 1 314 200.00 € HT soit 1 571 783.20 € TTC.

-Les canalisations et voirie sont attribuées à EIFFAGE et SADE pour un montant de 7 786 901.70 € HT soit 9 313 133.60 € TTC, SADE pour les canalisations et EIFFAGE pour la partie terrassement et voirie.

- Les Postes de refoulement sont attribués à HYDREA pour un montant de 948 901.00 € HT soit 1 134 885.60 € TTC.

Au total, une opération travaux de 12 019 802 € TTC à laquelle il faut ajouter tous les travaux de contrôles divers réalisés par des bureaux privés et externes aux entreprises une estimation de 500 000 euros TTC et encore une réindexation générale de ces montants sur toute la durée des opérations estimée à 500 000 euros également. On peut donc penser que les travaux terminés coûteront 13 000 000 € TTC.

Pour être réalisables ces travaux doivent être subventionnés par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général de l'Oise et aussi grâce à nos parlementaires qui nous allouons probablement annuellement un petit soutien financier, pour 2011, c'est déjà 30 000 € de promis. Le reste du financement sera assuré par deux prêts à taux 0 auprès de l'Agence de l'Eau et un prêt auprès d'un organisme bancaire au taux le mieux adapté, nous

l'espérons, nous avons une petite part d'autofinancement qui peut être estimée à ce jour à 500 000 euros, c'est pas beaucoup, mais c'est mieux que rien.

Que va-t-il se passer maintenant que les entreprises sont retenues ?

Avant que les ordres de services ne soient lancés il faut que les recettes nous soient garanties par nos partenaires. Pour l'Agence de l'Eau un accord de principe est pris, il faut rédiger la convention, pour le Conseil Général de l'Oise nous n'avons, à ce jour, aucun engagement pour les travaux et contrôles, mais nous gardons l'espoir d'être entendus et soutenus.

Quand le financement global sera garanti, nous signerons les ordres de service et le chantier pourra être planifié : le permis de construire de la station sera déposé et puis deux mois après les premiers « coups de pioche » pourront être donnés.

Pendant cette première phase opérationnelle, le bilan financier sera connu avec le montant des remboursements annuels (amortissement et intérêts des prêts et frais de fonctionnement du syndicat). Au vue de cette information nous étudierons la solution la mieux adaptée et la plus intéressante financièrement pour gérer et entretenir notre station et notre réseau : une délégation de service publique auprès d'un prestataire ou une régie syndicale. De plus amples informations vous seront données le moment venu.

La première tranche concernera la réalisation de la station d'épuration 8 mois de travaux environ et en même temps les canalisations et les branchements seront réalisés dans la commune de CRESSONSACQ, il faudra compter également 8 mois de travail.

La seconde tranche concernera la liaison intercommunale CRESSONSACQ- LA NEUVILLE-ROY et une partie des canalisations et branchements de cette commune.

Le Président,  
Jean-Jacques POTELLE



**7 ET 8 MAI 2011**

**PRONLEROY**

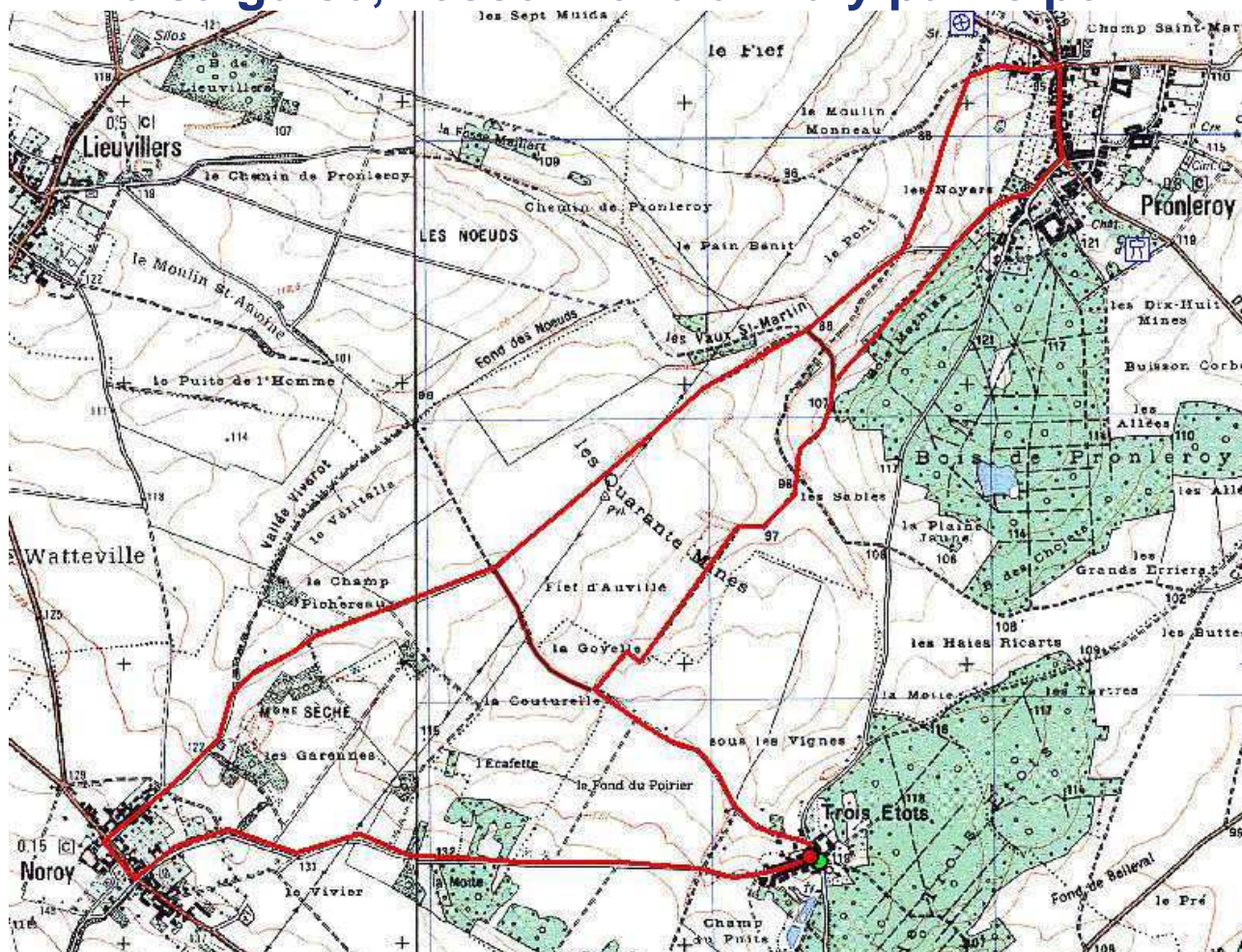
**RECONSTITUTION  
CAMPEMENT US  
DE 1944**

**7 mai Exposition des véhicules à 15h15  
place de Moyenneville**

**Cérémonies le 8 mai à 10h30 à Cressonsacq  
11h15 à La Neuville Roy  
13h30 à Cernoy  
14h15 à Pronleroy**

**Présentation des véhicules  
Visite du campement gratuite  
du 7 mai 10h au 8 mai 16h  
Restauration et  
buvette sur place**

**La randonnée de Printemps**  
**Une organisation des Elus du Quartier**  
**10 km maxi, deux raccourcis possibles, chacun va**  
**à sa guise, l'essentiel étant d'y participer.**



**Départ 9 h du Parc de Trois Etots**  
**(Commune de CERNOY)**

**Accueil : Café pour se mettre en forme**

**NOROY (Visite)**

**PRONLEROY (Visite)**

**Retour à Trois Etots**

**Pique-nique sorti du Sac à Trois Etots**

**Mise à disposition de barbecues**